

LA MÉTHODE

Ce n'est pas sans raison que Descartes fit de son premier chef-d'œuvre en français un *Discours de la Méthode*. Le père de la philosophie française voulait avant tout enseigner aux hommes les moyens de bien conduire leur pensée.

Penser juste, n'est-ce pas le but que doit viser tout homme sensé? Et comme le bon sens est la chose du monde la mieux partagée, ce doit être là le souci de la majorité des hommes.

Or, il n'en est pas toujours ainsi, et bon nombre de nos semblables ne se soucient guère de penser juste ni même de penser tout court.

Ceux pour qui le *Cogito ergo sum* (Je pense donc je suis) n'a pas de sens, puisqu'ils existent tout en ne pensant pas, n'éprouvent nul besoin d'avoir une méthode. Mais ceux qui veulent exercer cette faculté de concevoir et de comprendre, de délibérer et de juger, de tirer du monde et de la réalité des notions claires et justes, facultés qui, au dire de Descartes, est la caractéristique de l'homme à tel point qu'elle fait tout l'homme, ceux-là sont certes heureux qu'on leur indique une méthode pour entreprendre ce travail avec correction et justesse.

Pour l'honneur de l'humanité, il faut souhaiter que les gens de cette catégorie soient aussi nombreux que possible. Mais en réalité ils sont légion, parce que tous les hommes pensent, et Descartes dit vrai qui affirme que la pensée est l'attribut de l'humanité. Seulement beaucoup pensent faux et bien peu pensent juste. Les uns savent conduire leur pensée avec méthode, les autres la laissent vagabonder librement et la livrent à toutes les suggestions du hasard.

La méthode est donc nécessaire pour la conduite de la pensée comme elle l'est en toutes choses. C'est l'honneur de l'auteur du *Discours de la Méthode* de l'avoir magistralement démontré.

Ce souci de la méthode est d'ailleurs une caractéristique de l'esprit occidental. Il est toujours étranger à l'esprit oriental ou extrême-oriental. Et s'il est une qualité pour

l'acquisition de laquelle doivent s'exercer nos facultés d'assimilation, c'est bien celle-là.

L'esprit de méthode et l'esprit d'organisation qui en est le corollaire pratique, voilà le fonds qui nous manque le plus. Et voilà surtout ce qu'il nous faut emprunter à l'Occident.

Les penseurs en Orient et en Extrême-Orient étaient des sages et des intuitifs. Ils conduisaient leur pensée par les voies mystérieuses de l'âme et du cœur, et les plus puissants atteignaient par une sorte d'emprise directe la perfection et la sagesse. Ils pratiquaient la méditation et la contemplation, et par ces moyens cherchaient à préparer leur âme, à la mettre pour ainsi dire en état de grâce pour recevoir la lumière ou la vérité divine. L'illumination bouddhique est une pure extase; la sainteté taoïque est une consommation, une absorption, et la sagesse confucéenne elle-même, malgré son apparence positive, est au fond presque un état mystique.

Ces hommes ne dirigeaient pas leur pensée; ils se laissaient diriger par une inspiration divine, une croyance mystique. C'étaient des esprits religieux, non philosophiques. Ils formaient une classe à part dans l'échelle de l'humanité: c'étaient plus ou moins des inspires, des prophètes, des anges. Leur descendant lointain, Mahatma Gandhi, en est un exemple vivant. Qu'avaient-ils besoin de méthode pour organiser, discipliner une pensée qui par essence échappait à toute logique, planait au-dessus de la réalité?

Mais en dehors et au-dessous de ces hommes réfractaires à toute méthode et dont l'esprit soufflait où il voulait, tout le reste était composé d'esprits routiniers pour qui la règle ancestrale, le rite consacré était tout et qui se complaisaient béatement dans les ornières du passé. Ceux-ci également n'avaient que faire d'une méthode qui dérangerait leurs vieilles habitudes. Ils n'avaient nul besoin de diriger leur pensée coulée à jamais dans les moules traditionnels.

Pour le commun des hommes, les rites ayant tout prévu et tout codifié, ils n'avaient qu'à se plier à leurs règles impérieuses. Pour toutes les circonstances de la vie, ils n'avaient qu'à accomplir les gestes commandés par les ancêtres. Confucius n'a-t-il pas dit : « Le peuple doit suivre, il ne doit pas comprendre » ? Cette maxime qui par ailleurs ne manque pas de vérité, tend à dispenser le peuple de toute initiative, de tout effort personnel pour juger et pour comprendre.

Ainsi donc du haut en bas de l'échelle des esprits, nulle part on n'éprouvait le besoin d'avoir une méthode pour conduire sa pensée et se conduire soi-même. Ceux qui dominaient les autres se conduisaient par des voies intuitives inaccessibles au vulgaire. Quant aux autres, la règle tenait pour eux lieu de méthode; de toute sa passivité consacrée, elle tuait, abihilait toute méthode, car la règle est passive et la méthode active: l'une est curiosité et recherche, l'autre n'est que frein et rite. Le frein arrête et le rite sanctifie; il consacre la paresse de l'esprit en lui donnant le caractère d'une noble soumission à la Loi, à la Norme.

Cet état de choses est profondément préjudiciable au développement de la pensée et au progrès de l'esprit. Généralisé, il constitue la principale cause de la stagnation des peuples extrême-orientaux par rapport aux peuples occidentaux.

Si ces derniers ont fait tant de progrès dans toutes les branches de l'activité humaine, c'est qu'ils possèdent la méthode, l'organisation, et la technique qui n'est que la méthode et l'organisation appliquées à la direction et à l'exploitation des choses matérielles.

Ce que nous devons emprunter à l'Occident, ce n'est pas tant son esprit qui, s'il ne nous est pas tout-à-fait inassimilable, est assez différent de nous pour que nous puissions nous y adapter complètement; ce n'est pas tant sa pensée qui dérive d'autres sources que la nôtre; ce n'est pas tant sa mentalité, son âme, qui nous restera toujours sur bien des points inaccessible; ce ne sont pas tant ses mœurs, ses usages, ses habitudes de vie, son mode d'existence qui ne s'accordent pas avec les nôtres et n'ont pas par ailleurs une valeur absolue; c'est sa méthode et son organisation, et dans des domaines particuliers, les différentes techniques qu'il a créées pour le

judicieux emploi des forces et la sage exploitation de la matière.

La méthode, voilà ce qui fait la force de l'Occident; le manque de méthode et le défaut d'organisation qui en est la conséquence, voilà la principale faiblesse de l'Orient.

L'esprit oriental, quand il n'est pas contenu par la règle et le rite, la règle volontiers tyrannique et le rite méticuleux, incline assez naturellement à l'anarchie. Pour l'aider à s'organiser, à se discipliner volontairement, il lui faut la méthode de l'Occident.

La méthode occidentale organisant l'anarchie orientale, c'est là la grande œuvre à laquelle nous convie l'évolution moderne.

Cette œuvre a été tentée dans un sens particulier, au service d'une doctrine de négation et de mort, par un peuple mi-oriental et mi-occidental, un peuple eurasiatique par excellence, le peuple russe, et le succès dont elle est couronnée montre quelle puissance formidable la méthode occidentale peut apporter à ceux qui savent s'en servir pour diriger et conduire les masses inconscientes et apathiques de l'Orient. Avec cette arme, qui se montre ici comme une arme à double tranchant, les Russes les conduisent vers la destruction et la mort au nom d'une dangereuse mystique; ne pourrait-on s'en servir pour les guider vers un idéal de vie ordonnée, harmonieuse et saine, l'idéal même qui a toujours été le leur depuis des siècles et dont on ne cherche à les détourner qu'en excitant en elles les instincts de haine, de jalousie et d'envie?

En tout cas, l'expérience russe, indépendamment de ses résultats néfastes par ailleurs, montre la puissance de la méthode occidentale employée à la direction des masses asiatiques. Cette puissance peut être nocive ou bienfaisante suivant l'idéal au service duquel elle est employée.

Ce qu'il faut retenir, c'est que la méthode est en elle-même une force. Cette force nous manque; nous devons l'emprunter à l'Occident. C'est le plus grand bienfait qu'il puisse nous donner par son enseignement et par son exemple. Profitons-en pour nous organiser intellectuellement, moralement, aussi bien que politiquement et économiquement.

C'est une illusion de croire que nous puissions jamais nous assimiler complètement la mentalité, l'esprit de l'Occident.

Ce n'est d'ailleurs pas souhaitable. Chaque race a son esprit particulier, et c'est se renier soi-même que de se transformer radicalement suivant l'esprit d'une autre race, en admettant que ce soit possible. Mais nous pouvons parfaitement nous assimiler les méthodes de l'Occident qui nous aideraient à prendre conscience de nous-mêmes, à développer nos facultés et notre personnalité, à acquérir les qualités qui nous manquent, à utiliser celles que nous possédons, à nous régénérer, en un mot, intellectuellement et moralement.

On ne parle que de la mise en valeur économique du pays. Il y a une mise en valeur morale des hommes, qui est aussi importante, qui doit être accomplie préalablement ou parallèlement à toute transformation politique et économique. Celle-ci risquerait d'être illusoire, si la première était négligée.

On l'a dit : la plus grande valeur humaine, c'est l'homme lui-même. C'est donc l'homme qu'il faut mettre d'abord en valeur, parce qu'il est l'agent créateur et transformateur de toutes les autres valeurs matérielles et morales. Cette mise en valeur humaine doit être la tâche essentielle, primordiale ; elle doit faire l'objet de tous les soins ; elle peut être puissamment aidée par la méthode occidentale.

En quoi consiste cette méthode ? Elle se résume en ces mots : ordre, clarté, logique, bon sens et raison, vision nette du but à atteindre et des moyens à employer, pro-

gression lente et sûre, emploi rationnel de l'analyse et de la synthèse, connaissance exacte des conditions et du milieu, confrontation continue avec le réel, psychologie et intuition, et par-dessus tout, intelligence créatrice coordonnant en un tout vivant et cohérent cet ensemble d'éléments divers.

Car cette méthode n'est pas un ensemble de procédés pour ainsi dire mécaniques qui peuvent se transmettre et s'enseigner comme des formules ; elle est un tout vivant dont l'acquisition demande certaines qualités de l'esprit et certaines conditions psychologiques : la netteté, la précision, une soumission constante au réel, un contrôle vigilant de la raison.

Ces qualités et ces conditions, les Annamites les réunissent-ils ? Il ne le paraît guère. Leur moindre défaut, c'est le défaut de netteté et de logique, et dans leur raisonnement comme dans leurs actes, la soumission au réel est souvent intermittente et vacillant le contrôle de la raison.

Il leur faut donc posséder ces qualités et ces conditions avant d'acquérir la Méthode.

Mais une fois en possession de la Méthode, ils auront en mains l'instrument puissant grâce auquel ils pourront pénétrer les secrets de la science et de la civilisation occidentale et travailler, tout en restant eux-mêmes, à la régénération de leur pays et de leur race.

PHAM QUYNH

OPINIONS D'UN LETTRÉ CAMPAGNARD

Je viens de lire un long mémoire fort intéressant en langue annamite sur la situation du pays et les différentes réformes d'ordre politique, administratif social qu'il conviendrait d'entreprendre pour remédier au malaise actuel. L'auteur est un de ces lettrés qui ne parlent pas français ne lisent pas les journaux, vivent loin de la capitale, mais sont parfaitement au courant des mouvements d'opinion qui se manifestent dans les différentes classes de la population. En contact journalier avec celle-ci, il en connaît les besoins et les aspirations et sait les traduire avec justesse. Sage, pondéré, ayant beaucoup de bon sens et de jugement, il a sur toutes choses une opinion mesurée et raisonnée qu'il exprime avec franchise, et une certaine pointe d'humour qui donne souvent à ses observations une saveur piquante.

Bref c'est un de ces hommes modestes et sérieux, beaucoup plus cultivés qu'on ne le croit, quoi que n'ayant ni titres ni diplômes, qui se tiennent volontiers à l'écart, en dehors de toutes les discussions du jour, mais n'en possèdent pas moins sur tous les sujets une opinion ferme et sensée, basée sur une parfaite connaissance des hommes et des choses. Parce que ces hommes ne parlent pas français, une parfaite connaissance des hommes et des choses. Parce que ces hommes ne parlent pas français, parce qu'ils ne se montrent pas, et volontiers s'effacent pour laisser la place à d'autres plus ambi-

tiens et peut-être moins dignes, parce qu'on ne les voit nulle part, on ne songe pas à demander leur avis. Mais c'est cet avis qu'il serait intéressant de connaître, parce qu'il est désintéressé et à l'égalité de chances de refléter l'opinion générale.

L'auteur trace d'abord un tableau général de la situation du pays depuis l'établissement du Protectorat; il passe en revue les différentes classes de la société annamite, les caractérise par des traits en général très justes, décrit le malaise dont elles souffrent, préconise une réforme intellectuelle et morale qui doit être à la base de toutes réformes politiques; au point de vue politique, il est partisan d'une politique de réelle collaboration franco-annamite basée sur un statut nettement défini, et au point de vue social d'une réforme de l'éducation populaire et de l'organisation communale.

Mais je ne tenterai pas de résumer un travail qui vaut plus par son ensemble et par les considérations et observations judicieuses qu'il contient que par des suggestions précises et positives que l'auteur se réserve sans doute de présenter le cas échéant quand il nous aura convaincus de la justesse de son point de vue.

Je me contenterai de traduire textuellement les principaux passages de son mémoire, en respectant même la tournure de son raisonnement et de son style.

Ce qui suit est la traduction des chapitres sur le régime du Protectorat, sur la Royauté et le Mandarinat, questions actuelles s'il en fut.

•••

I

Un barque sans gouvernail ne peut avancer; une maison sans plan est une maison mal aménagée. Il en est de même du gouvernement d'un pays. Quand on n'a pas une politique nettement définie, on tâtonne, on marche dans les ténèbres, on ne sait pas où l'on va. On est comme cet homme dont parle le poète chinois : « C'est un aveugle qui monte un cheval borgne et qui, la nuit, marche sur le bord d'un étang profond. »

Quelle est donc la politique qu'il convient d'appliquer en pays d'Annam? — Deux systèmes de gouvernement peuvent être envisagés : le système monarchique qui a tendance à tourner à l'absolutisme, et le système démocratique, qui paraît mieux en accord avec les aspirations du peuple et rallierait certainement plus de suffrages.

Mais ce pays a encore un roi dont on ne peut tout de même pas se débarrasser. Une monarchie limitée par une constitution serait, à mon avis, la forme qui conviendrait le mieux dans l'état actuel des choses. Néanmoins, un régime constitutionnel capable de fonctionner convenablement ne saurait être improvisé du jour au lendemain; il faut qu'il soit mûrement étudié et sérieusement préparé.

Jusqu'ici le Protectorat semblait avoir suivi une toute autre politique. Il se servait de la monarchie comme d'un instrument entre ses mains, et ajoutait à son absolutisme à elle son autoritarisme à lui, de sorte que les aspirations populaires étaient

doublément comprimées. Cette politique pouvait avoir une utilité immédiate et être considérée comme habile; elle était de courte vue. Si le Protectorat avait été réellement habile, il aurait vu plus loin; il aurait cherché plus tôt à donner satisfaction aux aspirations du peuple en instituant un régime où le peuple serait appelé à participer avec la royauté au gouvernement du pays, un régime d'autonomie intérieure fonctionnant sous sa direction et son contrôle.

D'aucuns disent : Le but visé par le gouvernement français, c'est de faire de l'Annam une colonie; il ne peut y appliquer qu'une politique nettement coloniale. Aider les aspirations annamites à prendre conscience d'elles-mêmes, chercher à les satisfaire en instituant un régime constitutionnel, tel que nous l'entendons, n'est-ce pas aller à l'encontre d'une politique coloniale?

Mais c'est là prêter à la France des intentions qu'elle n'a peut-être pas; c'est la croire capable de manquer à sa parole et de faire le contraire de ce qu'elle a proclamé et promis. En vertu de traités régulièrement signés, le régime qui nous régit est un régime de protectorat, ce n'est pas un régime de colonie, et tous les représentants de la France en ce pays n'ont jamais cessé de proclamer l'application de ce régime qui doit amener un jour l'émancipation des Annamites. Mais dans la pratique, protectorat et colonie se confondent, malgré les apparences, et il est nécessaire d'en déterminer nettement la limite.

Avoir l'air de considérer la royauté comme une institution sacrée et s'en servir pour comprimer le peuple, c'est là une politique hypocrite, qui ne trompe plus personne et n'est plus de mise aujourd'hui. Si le Protectorat voulait encore appliquer une telle politique, se servir du roi que tout le peuple sait dépourvu de toute autorité réelle comme d'une sorte de frein vis-à-vis du peuple, il commettrait une hypocrisie et irait à l'encontre du temps. Un régime qui n'est pas franc et ne s'accorde pas avec le temps ne saurait exiger de ses agents et de ses ressortissants un loyalisme à toute épreuve. Une telle politique serait donc contraire à la fois aux intérêts du gouvernement et à ceux du peuple.

Quant à rechercher ce qui dans le passé a pu amener le gouvernement français à sortir du cadre du protectorat et à empiéter sur les pouvoirs de la royauté, il suffit de savoir que cette situation tenait au manque de confiance réciproque. Quand, de part et d'autre, on n'avait pas confiance, tout ce qu'on faisait était à base de méfiance et de suspicion. A force de méfiance, l'une des parties finissait par anéantir l'autre et la réduire pratiquement à zéro. La dernière n'avait plus aucun intérêt à être loyale envers la première. C'était de part et d'autre une vaste hypocrisie. Toute la situation actuelle découle de là.

Une question donc se pose à l'heure actuelle : puisque toute la politique du Protectorat a tendu jusqu'ici à anéantir le pouvoir royal, à le rendre sans objet, faudrait-il encore conserver ce pouvoir nominal et inutile ? A cette question je crois que tous les partisans d'une politique de réelle collaboration franco-annamite répondraient par l'affirmative. Il faut conserver la royauté, parce que c'est une question de dignité de part et d'autre. D'ailleurs, si la royauté était jusqu'ici inutile, elle n'était pas malaisante ; elle ne pouvait pas l'être, n'étant pratiquement rien.

Donc, il n'y aura aucun mal à conserver le Roi. Mais s'il fallait le conserver avec le régime qui a prévalu jusqu'ici, c'est-à-dire en faire un roi fainéant, une marionnette dont on tire les ficelles, le peuple en serait las tout-à-fait, et le roi lui-même prendrait en dégoût son métier. Cette méthode a pu réussir jusqu'ici ; elle n'est plus possible maintenant. Il faudrait employer la méthode contraire. *Il faudrait faire du*

roi à la fois le symbole de la nation et le pivot de la politique : il faudrait qu'il forme avec le protectorat et le peuple admis à participer aux affaires publiques, une sorte de trinité en quoi s'incarne toute la vie politique du pays. Alors il ne sera plus inutile : il sera un organe essentiel de l'Etat. Et ce sera pour le plus grand bien du peuple, du protectorat lui-même et de la politique de collaboration que nous pratiquons tous. Car pour collaborer, il faut être deux et à égalité. En attendant que le peuple soit mûr et prenne conscience de lui-même, — ce qui n'est pas encore, — le roi seul, par son prestige et en vertu des traits, peut représenter la nation à l'égard du gouvernement protecteur. Je crois qu'il saura comprendre et remplir ainsi convenablement son rôle, et ne fera rien pour s'aliéner le peuple. N'étant rien, il sera heureux d'être quelque chose ; il n'abusera pas, il cherchera au contraire à gagner le cœur du peuple auquel d'accord avec la protectorat, il accordera toutes les franchises compatibles avec son évolution.

Mais Confucius a dit : « Dans les choses du gouvernement, l'essentiel est d'avoir des hommes ; quand les hommes sont bons, le gouvernement est prospère ; quand les hommes sont mauvais, le gouvernement tombe. » Et ici se pose la question du mandarinat, c'est-à-dire du corps de fonctionnaires d'autorité, émanation directe du gouvernement central.

Si ce pays est tombé dans l'état où il se trouve, la responsabilité du mandarinat est certaine. Mais la faute en est également au Gouvernement qui n'a pas su choisir et employer des mandarins honnêtes et capables. Et s'il ne l'a pas su, il doit y avoir à cela des raisons. Les mandarins ne sont pas une espèce spéciale dont le caractère est d'être malhonnêtes et incapables. S'ils le sont, c'est qu'il doit y avoir des raisons à cela. Ces raisons, les voici.

S'il n'y a pas de bons mandarins, ou si les hommes ayant des capacités et quelque idéal hésitent à se faire mandarins, cela tient à des causes multiples dont la principale est celle-ci : L'Annam était un pays indépendant, il est réduit à l'état de nation sujette, soumise à un régime qui n'est pas net et ne saurait satisfaire les consciences quel-

que peu exigeantes ; tant qu'il n'est pas réformé, amendé, les meilleurs hésiteront toujours à le servir, car en le servant ils n'auront pas la conscience de servir leur patrie. C'est là la cause profonde ; mais il y a une cause immédiate, c'est le mauvais recrutement. On n'a pas besoin d'hommes de conscience et de devoir, et ceux-là aussi ne s'offrent pas ; on n'a besoin que de bons agents, propres à tout, qui intriguent et se démentent pour être nommés, maintenant, avancés. De là une baisse du niveau général du mandarinat qui justifie toutes les attaques et toutes les critiques. Cela ne veut pas dire que l'institution soit mauvaise ; ce sont les hommes qui sont mauvais, et ils le sont parce que le régime est mauvais et qu'il ne favorise que les mauvais.

L'homme est ainsi fait, — et c'est tout à son honneur — qu'il ne peut donner toute la mesure de ses capacités et de sa conscience que quand il a un idéal à servir. Un mandarin est un homme qui a sous son pouvoir et son autorité des dizaines et des centaines de milliers d'hommes, et s'il en arrive à ne plus considérer ses fonctions que comme un vulgaire métier, cela est très grave. Et c'est actuellement le cas. Pour en arriver là, il faut que les mandarins n'aient plus aucun idéal à servir. Et effectivement ils n'en ont plus. Pour qui travaillent-ils ? Le Protectorat est un gouvernement étranger, le roi n'existe pour ainsi dire pas, le peuple encore moins, puisqu'il n'a pas encore pris conscience de lui-même et est dans sa généralité une masse inconsciente et apathique. Ils travaillent donc pour eux seuls et s'enrichissent aux dépens du peuple, en proportion même de son ignorance.

Il faut donc une réforme du régime telle qu'elle puisse donner aux fonctionnaires de ce régime un idéal à servir, un idéal plus élevé que la préoccupation exclusive de leurs intérêts matériels et immédiats.

II

Un bateau qui navigue en pleine mer doit être sûr de sa direction, de son itinéraire et du port auquel il doit aborder ; alors l'équipage tout entier travaille dans le même sens, et malgré vents et tempêtes, le bateau arrive infailliblement à bon port ; dans le cas contraire, il risque de s'en aller à la dérive et est à la merci de la moindre bour-

rasque. — Une firme commerciale ou industrielle doit avoir un plan d'action ou un programme d'exploitation bien déterminé et faire converger vers la réalisation de ce programme toute la puissance de ses capitaux et tout l'effort de son personnel ; dans ces conditions la société ne manque pas d'être prospère ; autrement elle mangera son argent et sera mal servie par ses hommes.

On peut dire que la France et l'Annam sont aujourd'hui embarqués dans un même bateau ; il n'est pas indifférent qu'ils sachent vers où ils sont emportés et quel itinéraire ils doivent suivre. On peut dire que ces deux pays sont intéressés en Indochine dans une même affaire commerciale et industrielle ; il n'est pas indifférent qu'ils sachent exactement quel est le but de l'entreprise, quels moyens ils doivent mettre en commun et quelle part leur revient à chacun dans les bénéfices réalisés.

A priori, il semble que toute association soit bien difficile entre un peuple conquérant et un peuple conquis ; entre eux, il y a le fait brutal de la conquête ; et d'autre part, tout les sépare : mœurs, coutumes, mentalité, droits et obligations, etc. Néanmoins, toutes autres considérations mises à part, il n'en reste pas moins vrai que de nos jours aucun peuple n'est absolument indépendant ; il y a entre tous les peuples une interdépendance qui est également un fait ; et singulièrement les peuples que j'appellerai les peuples mineurs ont besoin des peuples majeurs dont ils ont tout intérêt à recevoir l'appui et l'aide nécessaires à leur évolution, et à leur progrès. Une association, une collaboration entre eux est possible, et si elle est loyale et sincère, juste et équitable, elle est de nature à « moraliser » le fait même de la conquête.

Tel est le cas de l'Annam et de la France. La collaboration franco-annamite n'est pas seulement désirée par tous ceux qui se sont loyalement ralliés à la France ; elle est désirée même par ceux qui s'affirment ses adversaires. Autant dire qu'elle et voulue par tous. Mais comme on n'en a jamais bien déterminé les conditions et les modalités, elle n'est encore qu'à l'état de velléité ; elle est toute théorique et loin de passer dans le domaine de la réalisation.

On m'objectera peut-être : Mais cette collaboration franco-annamite n'est pas un mythe ; elle existe bel et bien, et dans tous les domaines on voit Français et Annamites

travailler et collaborer ensemble. Il faut être de mauvaise foi pour le nier.

Avec toute la bonne foi nécessaire, on doit convenir cependant que ce n'est là encore que l'apparence de la collaboration, et qu'il y manque de part et d'autre cette sincérité et cette loyauté qui doivent être à la base de toute collaboration effective et réelle. C'est un mot, ce n'est pas encore une réalité. Et c'est une des causes profondes de la crise actuelle.

Manque de confiance, manque de sincérité d'un côté comme de l'autre : la collaboration franco-annamite est ainsi viciée à sa base même. Les Annamites soupçonnant la France de ne pas vouloir sincèrement leur bien et leur émancipation, la France accusant les Annamites de manquer de loyauté à son égard, cette méfiance réciproque engendre toutes les suspensions, gâte les meilleures intentions et est à l'origine de tout le malaise dont nous souffrons.

Ce défaut capital provient, à mon avis, d'une méconnaissance des conditions historiques et psychologiques dans lesquelles ce peuple a vécu et évolué avant et depuis son entrée en contact forcé avec la France. Elles sont assez complexes ; je tâcherai de les exposer aussi clairement que possible.

L'Annam est un peuple qui a derrière lui une longue histoire. Cette histoire est remplie de guerres et de luttes qui en constituent autant de pages sanglantes et assez souvent de pages héroïques. Mais un fait la domine tout entière, une seule lutte continue et sans répit, une lutte qui a duré des siècles et était pour ainsi dire de tous les instants : la lutte contre le grand voisin et l'éternel envahisseur chinois. Pourtant c'est la Chine qui a contribué à former la nation annamite, qui l'a imprégnée de sa culture et de sa civilisation. Tout ce peuple pendant des siècles, n'a juré et ne jure encore que par Confucius. Les grands gouverneurs chinois qui furent des éducateurs et des bienfaiteurs du peuple, tel Si Nhip, furent honorés à l'égal des génies et des saints. Les Annamites étaient toujours reconnaissants à la Chine de les avoir éduqués. Mais ils n'ont jamais supporté leur domination politique. Même après avoir vécu sous le joug des Chinois pendant dix siècles, au cours desquels il y eut bien des révoltes et des insurrections sanglantes, ils

n'avaient jamais perdu l'espoir de recouvrer leur indépendance. Quand ils l'eurent enfin reconquise, au prix de quels efforts, à partir du 10^e siècle, ils la gardèrent si jalousement que toute nouvelle tentative d'invasion de la part des Chinois se heurtait à une résistance farouche, parfois désespérée, toujours victorieuse.

Voilà le fait dominant de l'histoire d'Annam jusqu'au 19^e siècle. Ce fait est reconnu par tous les historiens, et on me dit que les auteurs français eux-mêmes n'ont pas manqué de rendre hommage à l'opiniâtreté de ce peuple annamite qui, pendant des siècles, a toujours victorieusement résisté à son puissant voisin chinois et réussi à sauvegarder pratiquement son indépendance.

Mais depuis l'avènement des Nguyen et le transfert de la capitale à Huê, c'est sinon pour la nouvelle dynastie, du moins pour la nation annamite une ère de décadence qui commence. Le centre de la vie nationale est déplacé, loin du berceau de la race. Les nouveaux souverains négligeaient complètement le Tonkin qu'ils abandonnaient à l'administration de leurs mandarins, sans contrôle ni directives. Vivant loin de la cour qui représentait le gouvernement et du Roi qui symbolisait la nation, soumis à l'arbitraire d'une administration contre les abus de laquelle ils ne savaient où en appeler, en proie à une piraterie endémique que la faiblesse du pouvoir rendait encore plus agissante et plus audacieuse, les Tonkinois se sentaient complètement abandonnés et désemparés ; ils étaient profondément découragés et perdaient tout ressort. Alors la France intervint et ses troupes ne rencontrèrent aucune résistance. Les livres français disent que la France a fait la conquête du Tonkin avec une poignée d'hommes. Moi, je dis que cette poignée d'hommes était encore de trop. Il n'était pas nécessaire d'avoir de bons soldats, de bons fusils, des canons, pour venir à bout d'une demi-douzaine de mandarins lettrés et incapables qui gardaient pour la forme quelques vieilles citadelles avec quelques centaines de *linh* faméliques, fuyant d'avance au simple bruit d'une canonnade. Le peuple annamite était complètement étranger à tout cela. Il ne savait pas ce que c'étaient que les Français ;

leur venue n'était à leurs yeux qu'un épisode de cette vaste insécurité marquée par les incursions continuelles des Pavillons noirs et des Pavillons jaunes et les exploits des bandes de pirates qui rançonnaient la campagne.

J'ai moi-même entendu raconter par des vieux que, poussés par la curiosité, ils étaient allés voir les Français faire le siège de la citadelle. Cela les amusait fort de voir ces Occidentaux avec leurs accoutrements bizarres et leur drôlerie de guerriers bon enfant. C'est sans doute ce qui a fait dire plus tard que les populations tonkinoises accueillèrent en libérateurs les braves soldats français. Pauvres populations tonkinoises, qui étaient loin de se douter de rien et s'imaginaient que tout cela n'intéressait qu'une cour lointaine et ses fonctionnaires incapables, n'atteignant en rien le peuple tout entier ! Il y avait longtemps que celui-ci s'était désolidarisé d'avec ses dirigeants dont l'incurie devait ainsi causer la perte du pays.

Toute cette période douloureuse de notre histoire demande à être approfondie et mise en lumière. Je crois, comme les historiens chinois, qu'il y a dans la vie des peuples un rythme, une alternance, une sorte de retour périodique marqué par une période de vigueur et de prospérité succédant régulièrement à une période d'abattement et de décadence. Cette alternance rythmique est très visible dans l'histoire contemporaine de ce pays depuis la fin des Lê et le commencement des Nguyễn.

La fin des Lê était une période de profond abattement. Aucun ressort, aucune énergie ; une impuissance et une apathie générales. Des poètes exhalaient dans leurs chansons et leurs poésies des plaintes navrées sur cette malheureuse fin de siècle. Mais aucun sursaut dans le peuple ; on assistait impuissant aux troubles qui devaient amener la fin de la dynastie des Lê et du pouvoir des Trinh.

Survinrent les Tây-son : période de réveil et d'énergie, où les Annamites galvanisés par la bravoure d'un Quang-Trung s'apprêtaient à envahir la frontière chinoise et à se porter jusqu'en Chine pour se venger d'une nouvelle tentative d'invasion céleste. Période relativement courte, conti-

nuée par la fondation de l'Empire par Gia-long, mais dont l'ébranlement se prolongeait jusqu'à la fin du règne de Minh-mang. Par l'habileté du fondateur des Nguyễn et aussi son énergie, le changement de dynastie se faisait au Tonkin sans incidents notables, le peuple qui ne demandait qu'à être dirigé par un gouvernement fort se pliant assez facilement à celui institué par Gia-long et ses maréchaux à poigne.

Mais ce gouvernement fort au début faiblissait de plus en plus, mal dirigé par une cour qui s'absorbait béatement dans la contemplation de sa grandeur factice. Dès la fin de Thiêu-tri et le début de Tuduc, c'était une nouvelle période d'abattement et de décadence, bien longue et bien mouvementée celle-ci. Le Tonkin n'était plus administré du tout. Des bandes chinoises s'introduisaient dans le pays ; des bandes annamites se formaient dans les provinces à la faveur d'une carence complète de l'autorité. Le peuple était pillé, rançonné. Des rizières péniblement conquises sur la brousse dans la moyenne et la haute région par de hardis colons sous Gia-long et Minh-mang, étaient abandonnées et rendues à la brousse. Dans mes voyages dans ces régions, j'ai moi-même vu des traces de ces anciennes rizières aujourd'hui complètement envahies par la forêt.

Excédée par les agissements des bandes chinoises, la Cour de Hué était enfin décidée à sévir. Le fameux chef Ngô Côn qui était célèbre en Chine même, puisqu'il avait voulu renverser la dynastie mandchoue et conquérir la Chine, put être capturé et mis à mort. Mais juste à ce moment arrivèrent les Français avec qui nous n'avions cessé d'avoir des difficultés depuis l'annexion de la Cochinchine. Le Gouvernement annamite croyait alors habile de pactiser avec le lieutenant de Ngô Côn, le non moins fameux Luu-Vinh-Phuc, pour lutter contre les Français. Les Pavillons noirs, de pirates devinrent des alliés. Et c'était contre eux plutôt que contre les Annamites que fut faite ce que les Français appellent la guerre du Tonkin.

A cette période d'abattement et de décadence succédait une période de surprise et d'hébetement causé par l'établissement

des Français dans le pays. Ces Occidentaux n'étaient donc pas des amateurs : c'étaient des conquérants pour de bon ! Ils étaient décidés à instituer un nouvel ordre de choses avec lequel il fallait s'accommoder. Ce n'était pas du tout facile ; et il a fallu vingt ou trente ans pour cela.

Mais on finissait par s'habituer au nouveau régime, et même l'apprécier. A la faveur de la paix qu'il instaurait, le sentiment national longtemps éclipsé renaissait. Une série d'événements mondiaux, — la guerre russo-japonaise, la révolution chinoise, la grande guerre européenne, — a contribué à le développer et à l'intensifier encore davantage.

Et nous voici maintenant à une nouvelle période où le peuple annamite qui commence à prendre conscience de lui-même et de sa situation, se trouve en face du Protectorat français.

Selon le rythme coutumier, cette nouvelle période de réveil doit être une période de progrès et de prospérité. Pour qu'elle le soit tout-à-fait, certaines conditions sont nécessaires que nous étudierons.

III

Examinons maintenant le fait de l'établissement du Protectorat français en Annam. Ce fait n'est que la conséquence de la politique de comptoirs et de débouchés, d'expansion et d'influence pratiquée par les peuples européens depuis des siècles. Il faut le dire, parce que c'est la vérité : en venant ici, la France n'avait aucun but humanitaire ; elle ne visait que des buts matériels de conquête et de prestige. Le souci des populations indigènes n'est venu que bien après, quand ces populations elles-mêmes ont commencé à prendre conscience de leur situation. Aussi n'a-t-elle jamais eu une politique indigène bien suivie et bien nette. Elle ne savait pas trop s'il fallait s'annexer purement et simplement ces populations ou bien au contraire les aider à reconstituer sous son égide une nation autonome et libre ; et ses méthodes administratives et politiques oscillaient continuellement entre ces deux tendances. Au fond elle n'avait aucune doctrine bien déterminée et sa politique indigène changeait au gré des hommes et des circonstances. Je me demande même si elle a bien

compris ce qu'elle devait faire en ce pays, quel rôle noble et élevé elle avait à remplir ici. Faute d'être pénétrée de ce but idéal, qui loin de nuire aux buts matériels qu'elle peut viser ne fera que les renforcer, les consolider, elle n'a pas encore réussi à conquérir complètement le cœur des Annamites.

Mais quelle que soit la politique que la France entend appliquer en Annam, il est un point sur lequel les Annamites peuvent être pleinement rassurés : c'est que jamais elle ne pourra faire disparaître le peuple annamite en tant que nation consciente de son individualité et de sa personnalité. La nation annamite subsistera toujours quoi qu'il arrive. Des compatriotes ont pu craindre que la domination étrangère n'ait pour conséquence d'annihiler le sentiment national annamite et de réduire finalement notre peuple à être un vague satellite de la France. Ce sont là des craintes chimériques. Le sentiment national vivra toujours au cœur de tous les Annamites ; loin de l'annihiler, la domination étrangère ne fera que l'entretenir et lui donner plus de vigueur encore. Toute l'histoire d'Annam est là pour l'attester. La Chine nous a bien dominés pendant dix siècles ; elle n'est pas arrivée pour cela à nous faire perdre notre nationalité.

D'ailleurs le peu que je sais de la France m'autorise à dire que nous n'aurons jamais avec elle le sort que nous avons nous-mêmes réservé au malheureux Champa. La France est un pays qui se suffit à lui-même. Elle n'a pas besoin de ses colonies pour vivre. Elles sont pour elle un luxe, un instrument de prestige bien plus qu'une nécessité vitale. Sa population qui n'augmente pas mais a tendance au contraire à diminuer, n'est pas tellement nombreuse et prolifique qu'elle se trouve à l'étroit chez elle et doive essaimer à l'extérieur, dans des terres étrangères et exotiques. Un exemple : les Français que nous appelons ici des « colons » ne sont pas des colons à proprement parler ; à moins de vivre absolument comme des indigènes, de prendre femme dans ce pays, de *s'annamitiser* pour ainsi dire, — ce qui est assez rare, — bien peu s'établissent à demeure et forment souche. On peut dire qu'en réalité ils colonisent moins pour eux que

pour les Annamites : ne travaillant pas eux-mêmes la terre, ils ont besoin des Annamites. Pour un colon qui va défricher dans la brousse, il y a des centaines d'Annamites qui le suivent, et finalement ce sont ces derniers qui restent.

Il n'y a donc aucune crainte de ce côté. Si la Chine elle-même n'a pu nous absorber, la France ne nous absorbera jamais, ni matériellement, ni moralement. L'Annam sera toujours une nation vivante et consciente, qui évoluera plus ou moins rapidement, avec plus ou moins de facilité suivant qu'elle sera bien ou mal dirigée et guidée. Bien guidée, elle réalisera normalement, dans l'ordre et la paix, ses destinées. Mal dirigée, elle connaîtra des difficultés qui seront pour elle des épreuves dont elle triomphera comme elle en a toujours triomphé jusqu'ici ; elle sera même livrée aux convulsions qui contrarieront, retarderont momentanément son évolution, mais, j'en suis convaincu, n'auront jamais, si violentes qu'elles puissent être, raison de la vitalité de notre race. Seulement, ces crises amèneront toujours une période de dépression qui entravera pour un temps plus ou moins long la marche de ce pays dans la voie du progrès. Et comme nous n'avons pas de temps à perdre, étant déjà très en retard sur d'autres peuples, il faut à tout prix éviter ces crises.

Nous demandons à la France de nous y aider. Nous lui demandons de nous guider dans la voie la plus conforme à notre progrès et à notre évolution.

Mais pour qu'elle puisse le faire utilement, il faut qu'elle connaisse les aspirations de ce peuple.

D'aucuns disent : Le peuple annamite n'a d'autre aspiration que de vivre tranquille, de manger à sa faim et de n'être pas embêté par ses dirigeants. C'est exagérer de prétendre qu'il ait un autre idéal, et que cet idéal ait un caractère national ou patriotique.

C'est là l'objection de tous ceux qui s'imaginent connaître les Annamites, mieux que les Annamites eux-mêmes. Je ne suis pas de ceux qui déprécient les progrès matériels réalisés grâce à la domination française, qui affectent de mépriser ce qu'on

appelle « la politique du ventre » et tout ce qui s'ensuit. Mais c'est bien mal connaître les Annamites que de croire que cette seule politique suffise à les contenter, et qu'ils n'aient pas d'autres aspirations d'ordre moins immédiat.

Et c'est justement pour avoir cru jusqu'ici les Annamites incapables d'en avoir, c'est pour avoir méconnu et sous-estimé ces aspirations inconscientes et d'autant plus profondes, que malgré tous les progrès matériels réalisés, le Protectorat n'est pas encore arrivé à faire la conquête morale de ce peuple.

Fidèle à ma méthode qui est toujours de remonter au passé pour expliquer le présent, je montrerai que tous les mouvements qui se sont produits dans ce pays depuis la conquête ont eu pour origine cette ignorance ou cette méconnaissance fondamentale. Tous ont été des manifestations du sentiment national méconnu et comprimé. La piraterie elle-même, dans les premiers temps, prenait des apparences de mouvement national, et c'est pour cela qu'elle était si difficile à extirper.

Mais prenons ce mouvement au moment où il cessait d'être une sorte de réaction instinctive pour devenir conscient et raisonné, c'est-à-dire depuis que l'élite annamite réveillée par le canon de Tsoushima et de Port-Arthur et imbu des idées du reformisme chinois « première manière », je veux dire celui de Luong Khai-Sieu et autres, s'est mise délibérément à sa tête ; et suivons-le, à travers toutes ses manifestations violentes ou pacifiques, jusqu'à sa phase actuelle qui est la phase aiguë marquée par l'entrée en jeu du communisme international devenu, par un étrange renversement de choses, l'allié inattendu d'un nationalisme méconnu et insatisfait.

Eh bien, à aucun moment durant ces trente ans, la France n'a réellement fait un effort sérieux et méthodique pour adapter sa politique à ce fait nouveau : le réveil du sentiment national annamite. Alors qu'il lui aurait été suprêmement habile de mettre aux prises avec ce sentiment un véritable gouvernement annamite formé d'hommes nouveaux à même de connaître les aspirations du peuple et d'y satisfaire dans la mesure du possible, en ne jouant

elle-même qu'un rôle de modérateur ou d'accélérateur suivant les circonstances, elle a préféré agir par elle-même, soit directement comme au Tonkin, soit comme en Annam sous la couvert d'une vieille cour composée d'hommes d'un autre âge, de fossiles incapables de se mettre au diapason du progrès. Elle a agi elle-même en ne tenant aucun compte de ce sentiment, qui de son côté grandit et se développe chaque jour. Elle a fait comme s'il n'existait pas, ou comme si le peuple annamite était incapable de concevoir un tel sentiment. Elle l'a méconnu totalement. Les avertissements ne manquaient pourtant pas qui se traduisaient sous forme d'incidents divers. Elle n'y prêtait pas attention. Quand c'étaient les lettrés « ancien régime » qui s'agitaient, elle mettait cette agitation sur le compte de leur vanité froissée, de leur ambition déçue, de la rancœur qu'ils ne manquaient de ressentir d'avoir perdu de leurs pouvoirs et de leur prestige d'ancienne caste privilégiée. Quand ce sont de jeunes hommes formés dans ses propres écoles qui deviennent des révolutionnaires, elle explique ce fait déconcertant par le désaxement ou le déséquilibre d'une jeunesse indisciplinée, impatiente de secouer le joug des anciens et d'aller à la conquête des hommes et des places. Je ne dis pas que ces raisons ne soient vraies. Mais elles ne sont pas à la base du mouvement profond qui agite à intervalles presque réguliers ce peuple depuis trente ans. Ce sont des causes accessoires. La cause primordiale, fondamentale, est le réveil de ce sentiment national qui a des racines profondes dans le peuple, et qui, à la faveur de l'évolution générale des esprits et d'une série d'événements extérieurs, a pris durant ces derniers temps une extension considérable.

Or, c'est ce phénomène ancien et nouveau à la fois dont le gouvernement du Protectorat ne s'est pas suffisamment rendu compte jusqu'ici, dont il a en tout cas méconnu l'importance et la gravité. Ses dirigeants semblaient le négliger, le sous-estimer complètement.

Je crois que le moment est venu de se rendre compte de la vraie situation. Le moment est venu de reconnaître ce nationalisme annamite et de lui donner la possibilité

de se développer au grand jour pour éviter qu'il ne dévie de son vrai chemin qui est celui du droit et de la légalité.

Puisque la France ne peut et ne pourra jamais assimiler complètement ce peuple jusqu'à lui faire perdre le sentiment de sa personnalité nationale et de son originalité ethnique, lequel sentiment comprimé et incapable de se manifester a toujours été et sera toujours à la base de tous les mouvements de désaffection à son égard, pourquoi ne pas chercher à l'utiliser, à le canaliser en lui donnant satisfaction dans la mesure du possible ? Pourquoi ne pas lui donner les moyens légaux et constitutionnels de se développer pour le plus grand bien du peuple, dans le cadre d'un protectorat libéralement conçu et sagement appliqué ? Pourquoi ne pas créer à la place de cette cour aux vieilles colonnes branlantes, un véritable gouvernement national annamite composé d'éléments nouveaux, jeunes et actifs, capable de répondre aux aspirations légitimes et raisonnables du peuple, et de fonctionner normalement sous la direction du Protectorat et le contrôle d'une assemblée populaire appropriée ?

Comment constituer un pareil gouvernement et quelles conditions sont requises pour qu'il puisse répondre au vœu du peuple, c'est ce que nous examinerons en nous tenant à l'écart de toutes les discussions et de toutes les polémiques,

IV

J'ai dit qu'il y a nécessité d'organiser un gouvernement national annamite dirigé, contrôlé, conseillé par la France et capable de répondre aux aspirations du peuple. Je vais essayer d'exposer mon opinion aussi clairement et aussi franchement que possible. C'est peut-être bien audacieux de ma part d'aborder ces graves questions, car je ne suis qu'un modeste lettré de campagne peu au courant des discussions du jour. Je demande donc pardon à nos grands hommes politiques (*sic*) qui discutent dans les journaux en français, s'il m'arrive de ne pas être toujours d'accord avec eux. Je demande également pardon aux grands mandarins français, si mes opinions ne leur plaisent pas ou si elles leur paraissent hasardeuses. Je n'ai pas eu, comme mes jeunes compa-

triotés, l'avantage de faire de bonnes études modernes; je ne peux pas lire les livres et les journaux français. Je l'avoue avec honte: c'est seulement par quelques traductions chinoises ou quelques vagues revues de Canton et de Changhai que je me tiens au courant du mouvement des idées. J'aurais bien voulu m'instruire dans les livres et journaux en quôc-ngũ écrits par mes compatriotes; mais au risque de froisser nos auteurs et journalistes annamites, je ne peux pas m'empêcher de constater que la plupart de ces publications sont d'une insignifiance désespérante. Nos feuilles locales se perdent dans des discussions oiseuses et puérides; elles ne s'intéressent qu'aux questions de personnalité, ne cherchent que le scandale et la petite bête, se jaloussent et s'injurient les unes les autres et sont rarement instructives si même elles ne sont parfois de nature à pervertir l'esprit des lecteurs, à tel point que je me demande: nos rédacteurs sont-ils vraiment incapables d'écrire des choses sérieuses, ou bien le Gouvernement leur enlève-t-il toute liberté d'écrire pour les condamner à une telle indigence?

Faute de connaissances spéciales, force m'est donc de faire appel à ma simple jugeote et au grain de bon sens que tout homme doit posséder. D'ailleurs les anciens sages l'ont dit: «La prospérité et la décadence de l'Etat et de la nation dépendent du plus humble citoyen.» Je ne suis qu'un modeste citoyen, mais je ne peux pas me désintéresser des affaires de mon pays.

La nation annamite, le Viêt-nam comprend le Tonkin, l'Annam et la Cochinchine. Un Gouvernement national annamite devrait comprendre tous les trois pays annamites. Mais la conquête française a détruit politiquement l'unité annamite, et chacun de ces pays est soumis à un régime spécial. La Cochinchine est une colonie française, régulièrement cédée à la France par un traité. Le Tonkin et l'Annam sont des pays de protectorat régis également par un traité en règle, celui de 1884; le protectorat est plus serré au Tonkin et ressemble fort à de l'administration directe, il paraît plus large en Annam, mais en pratique, c'est la même chose; à Hué, le Résident Supérieur est tout, le Roi n'est rien, à Hanoi, le Résident Supérieur

est à la fois *Kinh-luoc*, il est contrôleur et contrôlé, il se contrôle lui-même. Dans les relations entre les nations, le premier principe est le respect de la parole donnée. Au point de vue du droit et de la légalité, la Cochinchine est terre française; nous ne pouvons pas demander pour elle un gouvernement national. Il nous en coûte beaucoup de la laisser de côté, car les Cochinchinois sont nos frères, et malgré la politique d'assimilation à laquelle ils sont soumis depuis soixante-dix ans, ils ne sont pas plus assimilés que nous; le sentiment national est chez eux aussi vivace que chez nous; ils sont aussi et peut-être plus nationalistes encore que nous. C'est une constatation qui saute aux yeux et que tout le monde peut contrôler. S'il y avait un certain particularisme dans le passé, il a complètement disparu depuis une dizaine d'années. Et la Cochinchine est tout-à-fait de cœur avec nous. Il n'y a qu'à lire ce qu'écrivent dans leurs journaux nos compatriotes du Sud pour s'en convaincre. Si la France était généreuse et habile, elle n'hésiterait pas à refaire elle-même l'unité politique et administrative du pays d'Annam en le dotant d'un gouvernement national unique pour les trois pays annamites. Mais cette solution ne peut être attendue, en ce qui concerne la Cochinchine, que de la largeur de vues et de l'initiative du gouvernement français. Au point de vue de la légalité et des textes, elle ne saurait être envisagée pour le moment. A ce point de vue strict, l'Annam et le Tonkin sont pays de protectorat. Le traité de 1884 qui les régit est un traité de protectorat. On dira que ce traité imposé par la force est caduc et qu'il vaudrait mieux ne pas l'invoquer en partant de l'état de fait actuel sans se préoccuper du passé. J'ai dit plus haut que la base des relations entre nations est la foi en la parole donnée: un traité n'est jamais caduc tant qu'il n'est pas dénoncé et remplacé officiellement par un autre. Le traité de protectorat du 5 Juin 1884 pour l'Annam-Tonkin n'est pas plus caduc que le traité du 5 Juin 1862 et du 25 Juin 1867 consacrant l'annexion des six provinces de la Cochinchine à la France. Un traité est un contrat entre nations; même si on veut le changer, il faut d'abord le respecter; on discutera ensuite d'accord parties pour y apporter toutes modifications exigées par les circonstances.

Donc pour le moment l'Annam-Tonkin est toujours sous le régime du traité de protectorat du 1884, d'après lequel le gouvernement intérieur du pays continue à appartenir au Roi. Au sujet de la royauté, j'ai déjà exprimé mon opinion dans un chapitre antérieur. Comme Tonkinois, je n'ai pas pour la dynastie des Nguyèn une bien grande sympathie ; vivant dans le peuple, je sais par expérience quels sont les méfaits de l'absolutisme gouvernemental. Une monarchie absolue avec un souverain Nguyèn à la tête n'est pas, je l'avoue, une perspective qui me sourit outre mesure. Et dans ce cas, s'il fallait choisir, j'inclinerais pour une administration plus ou moins directe. Mais j'ai la conviction que la monarchie annamite ne sera plus, ne pourra plus être ce qu'elle était dans le temps. Elle sera constitutionnelle ou elle ne sera plus. D'ailleurs réduite jusqu'ici à n'être qu'une façade, elle sera heureuse d'être quelque chose ; comme je l'ai dit, elle aura la sagesse de ne pas abuser, de s'appuyer au contraire sur le peuple dont elle cherchera à gagner le cœur et auquel, d'accord avec le Protectorat, elle accordera toutes les franchises compatibles avec son évolution.

On dit beaucoup de bien du jeune Roi qui est actuellement en France ; quelques-unes de ses manifestations récentes ne sont pas pour nous déplaire : ainsi, très démocratiquement, il a joué du tennis avec les tennismen cochinchinois Chim et Giao. Cela prouve qu'il n'a pas l'âme d'un autocrate. Bien guidé, bien conseillé, aidé de ministres capables, il pourra devenir, suivant l'expression de M. le Gouverneur général Pasquier, « le premier souverain moderne de l'Annam ».

Dès son retour, il promulguera, d'accord avec le Protectorat, une charte constitutionnelle accordant au peuple des franchises politiques par la création notamment d'un Parlement annamite susceptible d'éclairer et de contrôler le gouvernement. Il organisera ensuite un véritable gouvernement national responsable devant lui et devant la chambre populaire et composé d'hommes compétents, à l'esprit nettement moderne, choisis parmi les personnalités les plus en vue de l'Annam, du Tonkin et de la Cochinchine. — car rien n'empêche le Roi de prendre ses collaborateurs ou ses

conseillers parmi les personnalités cochinchinoises. A l'œuvre de rénovation et de régénération nationale, il faut que tous les Annamites contribuent.

Mais on ne manquera pas de m'arrêter et de m'objecter : — Mais où trouverez-vous des hommes capables de former ce gouvernement national dont vous parlez ? On ne voit partout que des mandarins concussionnaires, incapables et malhonnêtes. Ce n'est pas avec ceux-là que vous constituerez votre gouvernement. — Je reconnais que nous n'avons pas beaucoup d'hommes vraiment à la hauteur. Nous avons eu des hommes d'État ; sans remonter bien loin dans le passé, les Nguyèn Trong-Hièp, les Nguyèn Huu-Dò, les Hoàng Cao-Khai avaient l'étoffe de véritables hommes d'État. Les meilleurs de leurs successeurs ne sont plus que de bons agents d'exécution ; ils ont l'âme subalterne et ont désappris l'exercice de l'initiative et du pouvoir. Mais si réellement il était impossible de trouver dans tout le pays d'Annam, à Huè, à Hanoi, à Saigon, une douzaine d'hommes capables de former un gouvernement convenable, ce serait à désespérer de la race annamite. Je ne le crois pas.

Ce gouvernement une fois constitué, il faudrait qu'il puisse tenir à la nation ce langage :

« Nous sommes un gouvernement national annamite. Le Protectorat français, généreux et libéral, nous laisse tout pouvoir de nous organiser nous-mêmes et de faire l'essai d'un véritable gouvernement autonome. Il nous guidera, nous conseillera, mais ne s'immiscera pas dans nos affaires. C'est nous qui serons désormais responsables de tout vis à vis de la nation représentée par ses députés et vis-à-vis du Roi, le symbole vivant de la nation. Nous avons accepté cette lourde tâche par simple devoir national et patriotique. A tous les mécontents, à tous les agitateurs, à tous les révolutionnaires, nous disons ceci : êtes-vous communistes ? Si vous êtes communistes, vous êtes contre la famille et la nation ; nous ne pouvons vous tolérer. Si vous dites au contraire que vous êtes des nationalistes, il y a moyen de s'entendre. Nous aussi nous sommes nationalistes ; mais il y a des nationalistes aveugles et des nationalistes éclairés ; les nationalistes aveugles veu-

lent mettre de suite les Français à la porte ; les nationalistes éclairés savent que c'est impossible et désirent sincèrement collaborer avec eux sur une base de dignité et d'équité, pour la réalisation d'un programme qui se résume en ces trois points essentiels : assurer au peuple une administration et une justice saines et honnêtes en sévissant avec la dernière rigueur contre tous les abus ; donner au peuple une instruction populaire moderne et surtout une éducation morale et civique capable de faire de bons citoyens annamites ; veiller au bien-être du peuple en intensifiant, à l'aide des conseillers techniques français, toutes les œuvres d'assistance, de mise en valeur, d'encouragement à l'agriculture, à l'industrie, etc... Si au bout de trois ans, de cinq ans, nous sommes incapables de réaliser ce programme, nous nous retirerons et lais-

serons la place à d'autres. Nous ne sommes pas des gens qui se cramponnent au pouvoir pour en tirer honneurs et profits..."

Si le futur gouvernement annamite est capable de tenir ce langage, il aura vite la confiance du peuple.

C'est très beau tout cela, me dira-t-on ; mais qu'en pense le gouvernement français, le seul maître de la situation ?

Je suis très optimiste. Je crois que si le gouvernement français connaît bien la situation, il pensera comme nous, et il agira en conséquence.

P. T. C.

PHAM QUYNH

(France-Indochine, Juillet 1931)

